**Compte-rendu, réunion COPIL Consortium Eliseea. 15 février 2022.**

**Présents :**   
**Anne Caroline Vinet (DRAAF) Chargée de mission coop inter, Marthe Geoffroy Chargée de mission Erasmus+ EFP Dalila Maury (SLG Compta) Christophe Hup SLG; Marie Laure Weber & Alain Leroux Bergerie - Rambouillet; Sophie Lartigue (Ecole Dubreuil); Emmanuelle Sauvage (Le Buat – Maule)**

**Distanciel : Gaby Delettre (Sully - Magnanville), am :Tassadit BEKKA Bougainville – Brie Comte Robert)**

Marthe était présente pour nous formaliser toutes les démarches à réaliser et répondre à nos nombreuses questions.

**1.Point sur la 1ère demande d’accréditation**

Point sur la 1ère demande de financement qui court jusqu'en août 2023 avec possibilité d'avenants jusqu'à fin février 2024, de manière à consommer toutes les mobilités prévues, pas de possibilité de modifier les types de mobilités

L’extraction de beneficiary module (BM) indiquant d’une part le nombre de mobilités accordées (et le nombre de jours correspondants) et d’autre part le nombre de mobilités saisies dans BM (et le nombre de jours correspondants) a été distribué pendant la réunion (voir pièce jointe).

Les mobilités réalisées et à venir sont résumées ci-dessous et détaillées dans le tableau Excel joint.

**Apprenants :**

Mobilités déjà effectuées :

14 Le Buat

1 Sophie

3 SLG

3 CEZ non inclus dans les 18 mobilités de l’extraction BM ?

A prévoir pour le reste du projet :

SGL : app x 19 jours

Le Buat : 14 app x 14 jours

Le Breuil : 2 x 21 jours

CEZ : 6 x 14 jours

Il reste **305 jours** apprenants à demander à Dalila par les personnes absentes ou en distanciel (Gaby, Tassadit...) pour des mobilités à effectuer avant février 2024.

**Accompagnateurs :**

Mobilités déjà effectuées :

**2 Le Buat (5 jours)**

A prévoir pour le reste du projet :

2 Le Buat : 6 jours

2 SLG : 14 jours

Reste 7 jours d’accompagnateurs pour accompagner les 305 mobilités restantes.

**Stage d’observation :** 1 mobilité de 11 jours a été accordée à notre étonnement car nous avions demandé plus de stages d’observation.

Marthe est revenue sur le fait que on ne pouvait plus basculer d'une catégorie à l'autre ( remplacer une mobilité d'enseignement par un stage d'observation par exemple). On va malgré tout encore essayer cette fois-ci en argumentant que l’on est novice, qu’on ne savait pas trop.... Pour caser les 3 mobilités d’observation demandées par Emmanuelle au Québec (qui doit reformuler ses demandes afin de séparer chaque mobilité dans chaque établissement visité), ainsi que celle demandée par Marie Laure en Suisse.

La question des 20% du budget s’est aussi posée car ce sont tous des stages hors Europe mais est restée en suspens.

Voir pour basculer les stages d’observation sur les Missions d’enseignement (mais là j’ai perdu le compte : Rambouillet?)

Mobilités déjà effectuées :

3 Québec Le Buat, 1 Suisse CEZ (non saisi dans BM)

A prévoir pour le reste du projet :

3 CEZ (1 Estonie + 2 Autriche) 25 jours

**Cours et Formations** :

Mobilités déjà effectuées :

1 indiqué dans l’extraction BM. Il s’agit d’une erreur.

A prévoir pour le reste du projet :

x ? Le Breuil 14 jours

x ? Bougainville 21 jours

1 CEZ 7 jours

Reste 22 jours à pourvoir

**Enseignement ou formation** :

Mobilités déjà effectuées :

2 SGL 10 jours

A prévoir pour le reste du projet :

9 SGL 63 jours

Reste 35 jours à pourvoir

**2. Demandes de Financement à envoyer pour le 23 février 2023 :**

Emmanuelle fait un tableau Excel qu’il va falloir remplir en urgence puisque nous sommes le 15 février et que Dalila doit le poster ce week end.

Tableau transmis le 16 février (sera mis complété sur le site Internet).

**3. Mise en place des documents d’organisation :**

Marthe a relevé que des corrections devaient être faites sur la procédure que nous avions écrite à Rambouillet en septembre 2022. Nous tiendra au courant.

Distribution d’un tableau récapitulatif des pièces justificatives à fournir en fonction des différentes mobilités envisagées, merci Marthe!

Rappel sur des points de procédure pour nous aider dans notre travail et dans celui de Dalila qui centralise tout :

Documents internes :

- Mobilité du Personnel , Apprenants, Accompagnateur a remplir par participant (ou grouper si il s’agit de plusierus personnes dans le même cas) à transmettre à Dalila 2à 3 mois avant le départ afin qu’elle puisse remplir le beneficiary module et nous dire ainsi quel montant inscrire dans le dossier financier.

Remarques diverses :

Comme c’est un document non officiel on peut à la rigueur inscrire dessus l’organisme de placement si l’on ne dispose pas encore de l’adresse exacte des leiux de stage pour les mobilités apprenants).

Penser aux différentes formes d’inclusions et à récupérer les justificatifs dès le début du montage de dossier.

Un dossier par personne en mobilité .

Si complet, versement de 80% avant le départ (+ justificatif avec le numéro du mandat). Les 20 % restant viendront beaucoup plus tard après réception des justificatifs, du compte rendu péda et diverses attestations (fin de stage notamment), complétion du mail Erasmus par les personnes parties en mobilité et envoi du rapport final par SGL à l’agence Erasmus +....).

Attention contrainte supplémentaire pour l’Agricole : le contrat pédagogique ne fait pas office de convention de stage ! Nous devons donc doubler avec une convention bilingue (modèle sur site du BRECI auquel on peut se permettre de signaler l’obsolescence de certains documents (ex : convention de stage en Irlande avec en intitulé “Grande Bretagne”...).

**4. Répartition du soutien organisationnel**

C’est aux directeurs de tous les établissements membre du Consortium de se réunir afin de statuer là-dessus. Il faudra également prévoir un suivi régulier en copil des dépenses engagées pour éviter les dépassements.

**5. Les différents types de mobilités**

Retour rapide avec quelques précisions

Pour les adultes (personnel, BTS...) nous n’avons pas le droit d’envoyer plusieurs adultes au même endroit.

Pour toute mobilité (sauf accompagnant) un contrat pédagogique.

**6. Remise à jour du site internet du Consortium Urgent.**

Nous devons systématiquement déposer dans l’onglet dédié les rapports de stage, vidéos, photos des mobilités afin de témoigner auprès de l’agence.

Mettre en ligne aussi nos tableaux de répartitions (demande et détails du bénéficiary module après réception)

Tous les documents nécessaires à envoyer à Dalila (Contrat pédagogique, financier sont déjà en ligne)...

Un grand merci à Marthe pour ses éclaircissements motivants pour se lancer dans de nouvelles aventures!